

## DÉBATS • TRIBUNES

Le 31 mai 2022, les chefs d'Etat de l'Union européenne ont discuté du [plan REPowerEU de la Commission européenne](#) pour répondre

# « La transition énergétique ne doit pas se faire au détriment de la biodiversité »

à la crise énergétique, accentuée par la guerre en Ukraine. Ce plan prévoit un investissement massif dans les énergies renouvelables (ENR). En France, Elisabeth Borne, la première ministre, a annoncé le 2 juin une accélération de leur développement. Nous saluons ces objectifs mais appelons à ce que la transition énergétique ne se fasse pas au détriment de la biodiversité.

Mal dimensionnés et positionnés, les projets d'ENR peuvent avoir des impacts très importants sur les espèces et les écosystèmes. Certains sont connus, comme les collisions entre les pales des éoliennes et les oiseaux ou chauves-souris, d'autres beaucoup moins, comme les

## TRIBUNE

### Maud Lelièvre

présidente du comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), docteure en droit

### Sébastien Moncorps

directeur du comité français de l'UICN

impacts des centrales photovoltaïques sur le fonctionnement des écosystèmes. Installés dans des milieux naturels ou semi-naturels, ces projets contribuent à l'artificialisation des territoires.

**Le développement des énergies renouvelables motive aujourd'hui des assouplissements du droit de l'environnement susceptibles d'impacts importants sur les espèces et les écosystèmes, alertent, dans une tribune au « Monde », Maud Lelièvre et Sébastien Moncorps, respectivement présidente et directeur du comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).**

Lire aussi : 

Publié le 06 juillet 2022 à 12h00 | Lecture 2 min.

**L** [Devant l'Assemblée nationale, une formation éclair aux enjeux de climat et de biodiversité pour les nouveaux députés](#) Article réservé aux abonnés

Ainsi, la nécessité de décarboner notre consommation d'énergie ne doit pas générer une pression supplémentaire sur une biodiversité d'ores et déjà en crise. D'autant plus que la biodiversité est une

alliée pour lutter contre les changements climatiques. Les écosystèmes terrestres et marins jouent un rôle primordial dans le stockage du carbone et absorbent la moitié des émissions de CO<sub>2</sub> générées par les activités humaines chaque année.

## Une loi d'exception pour les ENR

Le plan REPowerEU prévoit de modifier la [directive européenne de 2018 sur les énergies renouvelables](#) pour que les projets d'ENR soient considérés comme « *d'intérêt public supérieur* », et puissent [prévaloir](#) sur les objectifs de conservation de la nature. De même, il prévoit l'identification en amont de zones de prédilection pour les ENR dans lesquelles la procédure d'évaluation environnementale serait simplifiée et accélérée.

En France, la première ministre a annoncé une loi d'exception pour les ENR visant à réduire les délais et à simplifier drastiquement les procédures. Nous mettons en garde contre ces modifications réglementaires qui ne doivent pas constituer un recul pour la préservation de la biodiversité.

**Lire aussi :**  [Elisabeth Borne fait un geste envers les acteurs de la biodiversité](#)

L'Europe dispose d'une réglementation environnementale ([directives « Oiseaux »](#) et « Habitats », adoptées respectivement en 1979 et en 1992) et s'est engagée dans une nouvelle stratégie pour protéger la biodiversité. La première ministre française a indiqué que son autre priorité avec le climat était de lutter contre l'effondrement de la biodiversité.

## Le choix des zones à moindres enjeux écologiques

Ainsi, le défi de concilier la protection de la biodiversité et le développement des énergies renouvelables est plus que jamais d'actualité pour l'Europe et pour la France à travers la planification écologique. En premier lieu, pour éviter les impacts des ENR, il faut utiliser en priorité les espaces déjà construits et artificialisés. Il convient aussi de sélectionner des zones à moindres enjeux écologiques au regard des technologies choisies.

Privilège abonnés

### NEWSLETTER « LA LETTRE DES IDÉES »

Votre rendez-vous hebdomadaire avec la vie intellectuelle.

[S'inscrire →](#)

**Lire aussi :**  [Après deux ans de reports, la COP15 sur la biodiversité aura lieu en décembre au Canada](#)

En ce sens, nous accueillons favorablement les propositions de la Commission européenne pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments et pour identifier des zones de prédilection qui excluraient d'office les sites Natura 2000, les aires protégées et les couloirs de migration des oiseaux.

## Comblent des lacunes de connaissances

Ce cadrage est d'autant plus urgent que plusieurs projets de parcs éoliens en mer en France sont envisagés dans des parcs naturels marins ou des sites Natura 2000 en mer, comme le projet de ferme

d'éoliennes au large de l'île d'Oléron. Chaque projet d'ENR doit faire l'objet d'une étude d'impact rigoureuse, avec la réalisation d'un état initial complet des espèces et des habitats naturels présents, pour mesurer localement ses impacts et agir pour les éviter, les réduire et les compenser.

**Lire aussi :**  [« La transition écologique n'est pas amorcée en France » : le constat sévère de l'Autorité environnementale](#)

Enfin, il faut investir davantage pour combler les lacunes de connaissances sur la biodiversité et éviter de s'implanter dans des zones où l'on ne se rend compte que trop tardivement des enjeux écologiques, et coconstruire ces projets avec les citoyens et l'ensemble des parties prenantes des territoires.

 Le comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est une organisation non gouvernementale. Au niveau international, l'UICN, qui rassemble quelque 1 300 organisations est la seule structure environnementale qui a le statut d'observateur auprès de l'ONU.

**Maud Lelièvre** (présidente du comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), docteure en droit) et **Sébastien Moncorps** (directeur du comité français de l'UICN)

---

## Services